

**Notions :** *Répertoires d'action politique.*

**Indications complémentaires :**

*Tout en insistant sur l'acte électoral et son rituel, on proposera une conception ouverte de la notion de répertoire d'action politique ne se résumant pas à la pratique régulière du vote. On présentera notamment les dimensions individuelles comme collectives de l'action de protestation politique. L'évolution des répertoires d'action politique sera appréciée tant dans le temps long des transformations de l'ordre politique démocratique que dans le temps court de la conjoncture politique.*

**I – Comment participer au pouvoir politique ?**

- A) La notion de répertoires d'action politique...
- B) ....et sa diversité

**II – En quoi le vote est-il un rituel ?**

- A) – L'acte électoral, un acte codifié
- B) – La portée symbolique de l'acte électoral

**III – Au-delà du vote, quels sont les répertoires de l'action politique aujourd'hui ?**

- A) – Comment les répertoires d'action politique ont-ils évolué sur le temps long ?
- B) Une individualisation de l'action politique ?
- C) – Les répertoires sont soumis à la conjoncture

## INTRODUCTION

Lorsque des individus souhaitent participer au pouvoir politique, ils peuvent le faire de multiples façons : en votant, en manifestant, en signant des pétitions, en dégradant un édifice public,... Autrement dit, en mobilisant une panoplie préexistante de moyens d'action, qualifiée de **répertoires de l'action politique**.

Ces répertoires d'action sont variables dans le temps et dans l'espace (il s'agit donc d'une construction sociale). L'existence de répertoires d'action politique conduit à la fois à se demander quels répertoires d'action politique ont cours aujourd'hui et comment ils se sont construits (en accordant une place particulière au vote et à son rituel) ? Autrement dit, pourquoi la participation politique prend telle ou telle forme dans telle société ?

**I – Comment participer au pouvoir politique ?**

**A) La notion de répertoires d'action politique...**

**Définition :**

**Répertoire d'action politique :** un répertoire d'action est un ensemble prédéterminé de moyens d'action connus et utilisables par les individus dans le cadre de leur participation politique au sein d'une société donnée à une époque donnée (plusieurs répertoires d'action politique peuvent coexister dans une société à un moment donné)

Le concept de « répertoires de l'action collective » (utilisé ici dans un sens plus restrictif puisque limité à l'action politique) a été élaboré par le politiste **Charles Tilly**, dans le cadre de ses études de sociologie historique sur l'action collective en France et en Grande Bretagne depuis le 17<sup>ème</sup> siècle.

Ce concept permet notamment de montrer d'une part que l'action politique ne se limite pas à la pratique du vote, d'autre part qu'à un moment donné, les moyens d'action que peuvent employer les acteurs mobilisés sont socialement contraints par l'existence d'un répertoire préexistant. **Les répertoires d'action politique sont donc variables dans le temps et dans l'espace.**

Selon Charles Tilly, « Toute population a un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire des moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés. [...] Ces différents moyens d'action composent un répertoire, un peu dans le sens où on l'entend dans le théâtre et la musique, mais

qui ressemble plutôt à celui de la commedia dell'arte ou du jazz qu'à celui d'un ensemble classique. On connaît plus ou moins bien les règles, qu'on adapte au but poursuivi » (Tilly, 1986).

**B) ....et sa diversité**

**Il existe donc une multitude de modalités de la participation politique. On peut distinguer ces**

différents modes d'action d'une part à partir de leur **dimension individuelle** (vote, pétition, boycott, taguer un mur...) **ou collective** (meeting électoral, manifestation, sit-in...).

On peut d'autre part distinguer les moyens d'action qui relèvent :

- de la **participation politique conventionnelle**, qui regroupe des moyens d'actions institutionnels centrés sur la participation au processus électoral, notamment sur la désignation des gouvernants (ce qui inclut la participation partisane). La participation à des procédures de démocratie délibérative ou participative (voir chapitre 2) relève également de la participation politique conventionnelle. Parmi ces différents modes de participation politique institutionnalisés, des arbitrages institutionnels sont faits pour limiter les conflits de légitimité (délimitation d'un domaine du référendum, caractère simplement consultatif de la démocratie délibérative,...) ;
- ceux qui relèvent de la **participation politique non conventionnelle**, qui renvoie à toutes les formes de participation protestataire *qui se situent aux marges, voire en rupture de la légalité. Ils peuvent essayer d'influencer les décisions prises par les représentants élus en recourant à des moyens d'action non institutionnels ou mettre en cause la légitimité du système* (la manifestation, la grève, voire les actions violentes de casseurs, l'occupation illégale de locaux, la prise d'otage de patron d'usine) . Exemple jeudi dernier contre la loi travail : occupation de fac de lycée, à Rennes blocage des trains

L'avènement du suffrage universel a eu comme conséquence de rendre dans un premier temps illégitimes les pratiques de participation dites « non conventionnelles » (« le suffrage universel a aboli le droit à l'insurrection » selon Victor Hugo), qui dans la mesure où elles constituent une expression de la volonté populaire qui rentre en concurrence avec la représentation politique

Exercice 1 : complétez le tableau suivant avec les termes suivants : manifestation, distribuer des tracts, Graffitis politiques sur les murs, Grève de la faim, rencontrer un élu, occupation des locaux de l'UMP, Adhérer à un parti, Organiser une campagne, arracher les affiches des candidats aux élections municipales.

	Participation politique conventionnelle	Participation politique non conventionnelle
Action individuelle	<input type="checkbox"/> Voter <input type="checkbox"/> Adhérer à un parti <input type="checkbox"/> Financer un parti <input type="checkbox"/> Rencontrer un élu <input type="checkbox"/> Se porter candidat	<input type="checkbox"/> Rédaction d'un blog politique <input type="checkbox"/> Grève de la faim <input type="checkbox"/> Graffitis politiques sur les murs <input type="checkbox"/> Rendre ses décorations <input type="checkbox"/> Désobéissance civile <input type="checkbox"/> Arracher les affiches des candidats aux élections municipales
Action collective	<input type="checkbox"/> Organiser une campagne <input type="checkbox"/> Participer à un meeting	<input type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Grève

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coller des affiches<br><input type="checkbox"/> Distribuer des tracts<br><input type="checkbox"/> Faire du porte à porte | <input type="checkbox"/> Destruction de biens publics<br><input type="checkbox"/> Occupation des locaux de l'UMP<br><input type="checkbox"/> Sit-in |
|---|---|

## II – En quoi le vote est-il un rituel ?

Le vote est un acte politique central dans nos démocratie. Il s'est construit progressivement et il est devenu un rituel.

**Def : Un rituel peut être défini sociologiquement comme une pratique sociale caractérisée par sa répétition, par le caractère codifié des conduites, par sa charge symbolique et par l'efficacité attendue de son accomplissement.**

### A) – L'acte électoral, un acte codifié

**Exercice 2 : Complétez le texte avec les termes suivants : isoloir, sa carte d'électeur, « a voté »**

Le jour de l'élection, l'électeur va dans le bureau de vote. Il montre sa carte d'identité et sa carte d'électeur. Un scrutateur vérifie son identité. On regarde s'il est bien inscrit sur les listes électorales. Ensuite, il prend les bulletins de vote sur la table. Il entre dans l'isoloir pour faire son choix. Il met un bulletin dans l'enveloppe. Enfin, en sortant de l'isoloir, il dépose l'enveloppe dans une urne. Un scrutateur dit « a voté ». A la fin de la journée, il faut faire le dépouillement : Un bureau composé de personnes désignées par le Maire compte les suffrages exprimés (ce sont ceux où il y a le nom d'une personne). Il compte aussi les bulletins blancs (ceux où il n'y a rien d'écrit) et les bulletins nuls (ceux où le nom est barré ou ceux qui comportent quelque chose d'écrit).

**Exercice 3 : A l'aide du document 1, complétez le texte ci-dessous avec les termes suivant : les pressions sociales, construite, installation de l'isoloire en 1913, l'école républicaine, déviants, individuel.**

#### Document 1 :

**Les dix prétendants à l'élection présidentielle ont envahi l'espace médiatique. Leurs affiches**, sauvagement collées sur la voie publique ou placardées sur les panneaux électoraux, se sont invitées à chaque coin de rue. Et c'est sans compter les tracts distribués par les militants. Cela fait partie du rituel électoral. Tout comme le rendez-vous des citoyens prêts à accomplir leur devoir civique : aux bureaux de vote, ils prennent machinalement bulletins et enveloppe avant de se diriger vers l'isoloir. « A voté ! »

Un rituel évident aux yeux de tous – à tel point que « *l'on peine à imaginer élire autrement* ». Toutefois, Alain Garrigou souligne dans son ouvrage, *les Secrets de l'isoloir*, que cela n'a pas toujours été le cas. En 1948, lorsque le suffrage universel direct fut proclamé pour les hommes, les manuels d'éducation civique et morale ont permis d'amorcer l'éducation d'un peuple qui n'était pas préparé à l'exercice de ce droit nouvellement acquis. Au-delà de l'invention de la figure de l'électeur, des dispositifs techniques adéquats à l'organisation d'un scrutin de masse ont dû être imaginés. C'est le cas de l'isoloir, sur lequel s'attarde l'auteur : « *Comment et pourquoi nos députés d'antan ont souvent ri et exprimé autant de réticences lorsqu'on leur proposait l'isoloir ? Que cache l'isoloir sinon les secrets de millions de vote ?* »

Le lecteur apprend en effet que l'isoloir, suggéré dès 1881 par le sénateur Buffet pour garantir le secret du vote, a suscité une polémique longue de près de trente ans. « *Il fallut attendre la loi du 29 juillet 1913 [...] pour instaurer en France la procédure actuelle du vote, avec ses instruments que sont l'isoloir et l'enveloppe* », écrit Alain Garrigou. Les raisons d'une telle hostilité ? Les parlementaires prêtaient, avec une « *douce hilarité* », des caractéristiques bien mystérieuses à ce

que Charles Ferry désignait comme une « chinoiserie ». Après l'avoir qualifié de « cabanon », « cabinet », « cellule » et « confessionnal laïque et obligatoire », ils l'assimilaient par dérision à « l'alcôve », symbole des ébats amoureux : « *Un adversaire ira même jusqu'à anticiper le temps où les femmes seraient électrices pour s'inquiéter des rencontres furtives des deux sexes dans l'obscurité...* » D'autres, moins libertins, comparaient l'isoloir à un « couloir d'écoulement » servant à évacuer « *des mauvaises odeurs qu'il est facile d'imaginer* ». Aux égouts, quoi. En réalité, l'ironie des députés cachait surtout leur réticence à l'égard de la capacité universelle à voter. Ils doutaient d'autant plus de l'aptitude du peuple à faire le bon choix que le suffrage devenait incontrôlable : « *L'ancienne procédure électorale du vote secret en public accomplissait en effet une fonction de contrôle censitaire du vote. Les électeurs restaient toujours sous les regards des membres du bureau de vote. En disparaissant derrière un rideau, l'électeur échappait provisoirement à tout contrôle* ». Autrement dit, la « cabine » mettait en danger les hommes de pouvoir qui, pour être élu, avaient pris la fâcheuse habitude d'exercer des pressions sur les masses... Finis les votes à mains levées ou par acclamations, pendant lesquels l'unanimité était souvent la règle ! « *Ainsi les débats [...] dressèrent-ils un rideau de fumée d'où percent des logiques de classes sociales et des désaccords profonds, mais peu avouables, sur un principe : l'égalité des capacités politiques* », résume Alain Garrigou. Une défiance à l'égard de l'isoloir qui, pour la petite anecdote, n'était pas franchement justifiée au vu des résultats – peu révolutionnaires selon l'auteur – des législatives de mai 1914.

Source : www.marianne.net : « L'isoloir comme vous ne l'avez jamais vu », 22 avril 2012.

**L'acte électoral est un acte codifié. Cette codification n'est pas allée de soi, elle a été progressivement construite**, et elle a concerné tant le citoyen (qui a dû apprendre à devenir citoyen) que l'acte électoral en lui-même. L'acte électoral repose ainsi sur plusieurs principes :

- **L'universalisation** : l'acte électoral s'est progressivement universalisé. Le vote suppose un individu responsable, c'est-à-dire autonome et rationnel. Ces qualités ont un temps été déniées aux catégories sociales exclues du suffrage (y compris du suffrage universel) : moines et domestiques dans la constitution de 1791, personnes non imposables, femmes, mineurs;
- **L'individualisation** : l'acte électoral est un acte individuel autonome, guidé par la raison. Cela suppose que l'électeur doive s'émanciper des dominations sociales traditionnelles : influence des figures dominantes traditionnelles (noble, notable, ecclésiastique) mais également de la communauté villageoise (le vote a longtemps été perçu comme une pratique collective qui doit exprimer l'unité et l'identité du village). L'évolution des techniques électorales (installation de l'isoloir en 1913, enveloppe, bulletins imprimés,...) a eu pour objectif de protéger l'électeur contre les pressions sociales, tandis que l'école républicaine a développé une représentation du vote comme choix personnel et a cherché à donner à chacun les compétences nécessaires pour faire un choix autonome et rationnel ;
- La **pacification** : l'acte électoral doit être un acte pacifié, ce qui suppose la neutralisation des comportements déviants qui visent à fausser la sincérité du scrutin : menaces, corruption, bourrages d'urnes,... L'évolution des réglementations et des techniques électorales (urnes, bulletins imprimés, assesseurs,...) ont contribué à la pacification du suffrage ;

## **B) – La portée symbolique de l'acte électoral**

**L'acte électoral a une portée symbolique dans son accomplissement et dans l'efficacité qui en est attendue :**

- dans son **accomplissement** : l'acte électoral contribue à l'intégration du citoyen à la collectivité, il symbolise l'égalité politique des citoyens, il substitue au conflit ouvert un affrontement ritualisé entre adversaires politiques (il contribue à la civilisation des mœurs analysée par Norbert Elias) et il permet l'expression des votes protestataires ;
- dans **l'efficacité attendue du vote** : le vote est censé d'une part permettre un contrôle

**efficace des gouvernés sur les gouvernants**, d'autre part **légitimer les gouvernants**, ce qui favorise l'acceptation pacifique de l'ordre politique par les citoyens (en ce sens, le vote est une procédure conservatrice de l'ordre social : « grâce au suffrage universel, il n'y a plus de révolution possible car il n'y a plus de révolution à tenter » Gambetta). Cela suppose que les citoyens accepte le « consensus de la patience », c'est-à-dire se soumettre à l'attente électorale ;

La construction de l'acte électoral en France a notamment été mise en œuvre par l'école républicaine sous la 3ème République. Une analyse comparative des pratiques électorales révèle à quel point les aspects idéalisés du vote sont diversement mis en œuvre dans les sociétés (sachant qu'ils sont inaboutis dans la société française elle-même : le caractère pacifié et pacificateur du vote rencontre des limites, par exemple). Enfin, le vote n'est pas le seul acte politique à être ritualisé, la manifestation constitue également une forme de rituel de participation politique.

### **III – Au-delà du vote, quels sont les répertoires de l'action politique aujourd'hui ?**

**La participation politique ne se limite pas à la pratique régulière du vote. Elle comprend également** d'autres modes d'action, regroupés dans des **répertoires d'action politique**. Ces répertoires d'action ont évolué sur le temps long et connaissent aujourd'hui une certaine **diversification**.

#### **A) – Comment les répertoires d'action politique ont-ils évolué sur le temps long ?**

**Le sociologue Charles Tilly a étudié l'évolution des répertoires d'action politique en France sur le temps long**, en opposant la période préindustrielle (1650 – 1850) et la période industrielle (1850 – 1980). Tilly définit deux répertoires d'action politique à partir de plusieurs variables :

- Le cadre spatial (quartier, ville, Etat) ;
- L'autonomie de l'expression (médiatisation de notables ou organisations autonomes) ;
- La nature de la revendication (défense d'intérêts particuliers, promotion de réformes) ;
- La formulation des revendications (codée pour les initiés, ouverte à un large public) ;
- Le degré de violence (menace, dégradation de biens ou institutionnalisation).

Selon Tilly, un **modèle « communal (local)-patronné »** a dominé jusqu'en 1850, et a ensuite été relayé depuis par un **modèle « national-autonome »**, sans pour autant faire disparaître les mobilisations locales (plusieurs répertoires d'action pouvant cohabiter à un moment donné).

## **Document 2**

	<b>local-patronné (1650-1850)</b>	<b>national-autonome (1848- 1980)</b>	<b>transnational- solidariste (en gestation) (depuis 1980)</b>
<b>Types d'intérêts défendus</b>	Corporations, communautés, villages : sabotage de machine, expulsion d'agent du fisc, etc.	Variés, portés par divers groupements : association, syndicat, groupe d'intérêt, etc.	Plus universels et techniques (environnement, lutte contre la mondialisation néolibérale, etc.) : ONG, association transnationale, etc.
<b>Rapport aux autorités</b>	Recours au soutien de puissants « patrons » (notables) : prêtre ou noble local.	Organisation et porte-parole autonomes, défi direct aux autorités	Réticence à toute délégation politique. Aux récupérations partisans : forum, désobéissance civile, etc.
<b>Cadre de la protestation</b>	Fête locale, rassemblement autorisé : carnavaux, etc.	Regroupement volontaire. organisation nationale.	Du local au global : forums sociaux, campements d' « Indignés », etc.
<b>Formulation des revendications</b>	Codée : détournement de symboles (pendaison de mannequins, etc.).	Explicite : programme, mot d'ordre national, slogan, pétition, tract, manifeste, etc.	Militantisme d'expertise, rôle accru du droit et des médias: manifestation « de papier ».
<b>Lieux des mobilisations</b>	Les sites mêmes de l'injustice.	Lieux les plus visibles, sites du pouvoir : cortèges parisiens, etc.	Lieux symbolisant la mondialisation néolibérale : contre-sommet altermondialiste, etc.
<b>Niveau de violence</b>	Fort. Confrontation brutale.	Réduit. Protestation ritualisée.	Faible. Recul de la violence politique.

D'après Charles Tilly, *La France conteste, de 1600 à nos jours*, Fayard, 1986 ; et E. Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, coll. Repères, 2011

#### Exercice 4 : Complétez le texte ci-dessous, à l'aide du document 2 et des mots suivants : violence, pacification, patronage, autonomie, local, « national-autonome », national, programmes, codée

□ **Dans un premier temps**, c'est le « modèle local patronné » qui s'impose entre le XVIIème et XIXème siècle. A cette époque, le répertoire de l'action politique se caractérise par cinq traits principaux :

- Les actions protestataires se déploient dans l'espace **local** ;
- Le **patronage** : les groupes mobilisés cherchent le plus souvent le soutien d'un notable local.
- La formulation des revendications est **codée** (pendaison de mannequin)
- Elles fonctionnent souvent par détournement de rituels sociaux préexistants mais détournés(carnaval...)
- Les actions se manifestes par de brusques flambées de **violence** ;

□ **Dans un deuxième temps**, le modèle « **national-autonome** » va prendre le relais entre 1850 et 1980 sans faire disparaître totalement les mobilisations politiques locales. La société s'est industrialisée, urbanisée et démocratisée. Les citoyens ont à leur disposition des groupes sociaux intermédiaires (associations, ordres, syndicats) qui servent de médiateurs entre la base et le pouvoir économique et politique. Les répertoires peuvent alors se caractériser par les traits suivants :

- L'action se dégage du cadre local pour opérer au niveau **national** et s'adresser aux organisations patronales ou à l'Etat : grèves et mobilisations nationales, revendications portées vers le pouvoir central.
- La protestation acquiert également une **autonomie**, elle s'émancipe du patronage des notables ou du clergé, se trouve prise en charge par des organisations (syndicats, associations). Les manifestations du mécontentement ne sont plus spontanées mais organisées au niveau national.
- L'action prend des formes plus intellectualisées, plus abstraites : **programmes** et slogans l'emportent sur l'usage de symboles.

- Les registres expressifs deviennent explicites. Les manifestations du mécontentement cessent graduellement d'être dérivées de rituels sociaux préexistants pour inventer des formes d'action pleinement originales comme la grève, les pétitions, la manifestation.
- On observe un processus de **pacification**, de recul et de maîtrise de l'usage de la violence par policiers et protestataires. La violence se réduit à des échauffourées avec la police.

Document 3 : « Un répertoire de troisième génération : l'exemple d'Act Up »

[...] les membres d'Act Up, même si leur composition est relativement hétérogène, sont majoritairement jeunes et de catégories sociales moyennes ou supérieures. L'association compte environ 300 membres actifs - de 500 à 4 500 sympathisants - dont la plupart se situent dans une tranche d'âge de 25 à 35 ans. Parmi eux, comme à AIDES et plus largement dans des associations humanitaires, il existe une surreprésentation des classes supérieures diplômées. La plupart des membres et la quasi-totalité des dirigeants ont exercé (certains sont au chômage), exercent ou s'approprient à exercer des professions dites intellectuelles: enseignants, journalistes, artistes, étudiants en lettres ou en sociologie (des Normaliens notamment), etc. Des travaux américains confirment également ce "profil" général aux Etats-Unis. On pourrait croire que les actions de l'association parisienne ressemblent à celles qui sont entreprises habituellement par certains groupes (faire du bruit pour interrompre une intervention politique par exemple) qui peuvent se retourner contre leurs auteurs comme c'est parfois le cas de manifestations regroupant des agriculteurs, des pêcheurs ou encore des artisans et des petits commerçants. En fait, ces actions, qui sont à fort capital culturel intégré, restent très contrôlées. Seul le recours à la violence symbolique et non la violence physique est autorisée. Les membres d'Act Up doivent respecter des consignes strictes. Si les actions peuvent être violentes, elles ne doivent pas toucher à l'intégrité physique des personnes visées. Bien que parfois illégales, elles ne sont que rarement l'objet de condamnations. Et si ces actions choquent parfois certains journalistes, elles se justifient à leurs yeux parce qu'elles expriment la "colère légitime" des personnes atteintes par le VIH.

Ces méthodes, qui ont un caractère innovant, rompent avec les manifestations habituelles. A l'inverse du "calme" et de la "dignité" demandés habituellement pour donner une bonne image des manifestants, la provocation bruyante et spectaculaire rencontrent les attentes de certaines fractions du champ journalistique comme les jeunes journalistes des services "Informations générales" (parfois appelés "France" ou "Société"), les journalistes médicaux, les rédacteurs en chef des médias de diffusion nationale, qui y voient parfois un bon sujet de reportage, ou encore les animateurs d'émissions de télévision. Philippe Gildas, présentateur de l'émission "Nulle Part Ailleurs" sur Canal Plus diffusée à des heures de grande écoute justifiait ainsi la présence sur son plateau de deux membres de l'association: "Pourquoi on a choisi Act Up ? Parce que vous êtes les plus gueulards au fond". Un des exemples médiatiques les plus réussis a été la mise en place le 1er décembre 1993, tôt le matin, d'un préservatif géant rose fluo sur l'obélisque de la place de la Concorde à Paris financé par l'entreprise italienne "Benetton", alors en procès à propos d'une campagne publicitaire ayant trait au sida. Cet "événement", outre les photos qu'il a suscitées dans la presse écrite, a surtout été largement utilisé en France et à l'étranger pour illustrer les manifestations de la sixième journée mondiale de lutte contre le sida le 1er décembre 1993. D'autres actions font date aux yeux des membres de l'association comme l'entrée en force au lycée Montaigne à Paris (18 novembre 1992), dont la direction refuse d'installer des distributeurs de préservatifs dans la cour, ou l'interruption de la messe de Toussaint du 1er novembre 1991 à l'église Notre Dame de Paris pour protester contre "la position de l'Eglise qui condamne l'usage du préservatif".

Source : MARCHETTI Dominique, « Les conditions de réussite d'une mobilisation médiatique et ses limites, l'exemple d'Act Up Paris », CURAPP, La politique ailleurs, PUF, 1998.

Le texte suivant est extrait d'un article du sociologue Dominique Marchetti consacré à Act-Up. Il permet de travailler avec les élèves sur la question de l'émergence d'un répertoire d'action de 3ème génération (utilisation des médias, symbolisation, recours au scandale,...), mais également de

travailler sur les caractéristiques des militants et des organisations.

**Exercice 5 : Complétez le texte ci dessous, à l'aide du document 2 et 3, et des mots suivants : médias, l'expertise, la symbolisation, d'autonomisation, « transnational-solidariste », Act Up, l'internationalisation.**

Dans un troisième temps, un répertoire de troisième génération va apparaître à partir des années 1980 et **coexister avec les autres répertoires**. Ce répertoire « **transnational-solidariste** » incarné par l'altermondialisme notamment est selon Erik Neveu le fruit d'une société post-industrielle qui favorise la mondialisation économique, la mondialisation de l'information et des réseaux sociaux tout en favorisant l'individualisme. Il prend les caractéristiques suivantes :

- **l'internationalisation** (qui n'est pas entièrement nouvelle, voir les internationales ouvrières) ;
- poursuite de la dynamique **d'autonomisation**, qui concerne cette fois les militants, qui sont plus réticents à la délégation du pouvoir au sein des organisations auxquels ils appartiennent (une forme d'individualisation de l'action collective).
- le **recours à l'expertise** comme moyen d'action (expertise scientifique, expertise juridique, ce qui constitue une poursuite de la rationalisation de la protestation) ;
- **la symbolisation** et la mobilisation des émotions du public : mise en scène destinées aux **médias** dans le but d'interpeller l'opinion publique, Michel Offerlé parle à ce sujet de « **recours au scandale** » . Par exemple, **Act up** en 1993 a installé un préservatif géant rose fluo sur l'obélisque de la place de la Concorde à Paris pour susciter des réactions et la diffusion de cette action par les médias

## **B) Une individualisation de l'action politique ?**

Document 4

a- Une demande sociale de « post-politique »

L'engagement politique est travaillé par un profond processus d'individualisation (1) et de personnalisation. Les engagements traditionnels (action dans le cadre d'un parti) s'atomisent. La crise de l'engagement reflète l'inadaptation des structures de participation existantes à la tendance croissante de l'individualisation. (...) Cette demande de « post-politique » n'a pas encore rencontré l'offre politique pour la satisfaire. (...) La crise de la participation politique de la fin des années 1980 n'est donc pas aussi surprenante qu'on veut bien le dire. (...) Elle est en fait une crise de mutation : de vieilles modalités d'engagement meurent et de nouvelles cherchent à naître. Celles-ci semblent dessiner le portrait d'un citoyen de l'an 2000 moins intensément impliqué dans les modes de participation les plus institutionnelles (vote, adhésion à un parti) et à la recherche de modes de participation de plus en plus directs venant « court-circuiter » les instances traditionnelles de la représentation politique.

Ce citoyen moins respectueux des pouvoirs institués et des élites, moins fidèle aux grandes organisations verticales et passant avec célérité d'un mode de participation à l'autre, n'hésitant pas à explorer les voies de l'engagement protestataire, ne sera pas le citoyen serein et paisible d'une démocratie libérale pacifiée, mais le citoyen inquiet et imprévisible d'une démocratie toujours conflictuelle.

(1) Processus des sociétés démocratiques par lequel l'individu devient plus autonome par rapport aux groupes et aux structures sociales.

Pascal Perrineau, « Les renouveaux de l'action politique », *Vingtième siècle*, n°60, 1998

b- **Un consommateur engagé**

Le boycott (ne pas acheter un bien pour protester contre les pratiques de l'entreprise ou du pays qui le produit) et le buycott (acheter un bien plutôt qu'un autre pour promouvoir une cause) sont les deux fers de lance de la consommation engagée. Deux pratiques devenues incontournables puisque, selon l'enquête European Social Survey de 2002-2003, 17,4% des Européens ont boycotté des produits et 24,3% en ont acheté pour des raisons politiques, morales ou

environnementales (les pourcentages sont respectivement de 27% et 28% pour la France). Le politologue Jean-Paul Bozonnet se fonde sur les données de ladite enquête pour dresser un portrait-robot du consommateur engagé. (...) Ainsi, plus que la sensibilité, c'est l'intérêt pour la politique en général qui inspire le consommateur engagé (69% des boycotteurs se déclarent assez ou très intéressés par la politique), sans pour autant qu'ils soient affiliés à une organisation, partisane ou associative. Ces résultats invitent à voir dans la consommation engagée une forme de participation politique individualiste qui trouve son ressort dans l'adhésion à des valeurs. Les consommateurs engagés s'inscrivent, selon les chercheurs, dans le registre d'un « libéralisme culturel » : refusant d'indexer leur directive sur les conduites d'un parti politique ou d'une Eglise, ils puisent leur activisme politique dans un sentiment de responsabilité individuelle à l'égard du monde ainsi que dans une confiance dans les conduites d'autrui. Ils se sentent responsables de boycotter et boycotter et font confiance aux autres pour faire de même, sans quoi leur action serait vaine.

Xavier de la Vega, « boycott, boycott : la consommation engagée », *Sciences humaines*, N°221, décembre 2010.

C-



Doc. 8 p. 82

1. Dans les années 1920 et 1930, le Mahatma Gandhi a utilisé le boycott des produits anglais (notamment des textiles) dans la défense de la cause de l'indépendance de l'Inde. Le boycott des produits Danone en 2001, suite au plan de restructuration annonçant la suppression de nombreux emplois.
2. Le boycott, comme le boycott, sont des actes militants fondés sur un intérêt du citoyen à la participation politique. Ce mode d'action illustre le détachement de l'individu à une logique partisane définie et souligne le caractère personnel de son engagement.
3. Le boycott peut rester une réaction limitée de la part des citoyens s'il n'est pas suivi par un grand nombre de consommateurs. La faiblesse de la coordination entre acteurs et le risque de comportement de passager clandestin peuvent desservir l'action qui s'inscrit dans la durée. Le boycott et le boycott sont plutôt des pratiques complémentaires à d'autres modes d'action politique.

Exercice 6 : Complétez le texte avec les mots suivants et grâce au document 4: Volatile, les partis, d'individualisation, le boycott, diversification.

L'action politique subit un processus **d'individualisation** et de personnalisation. Les citoyens deviennent plus autonomes des structures et institutions politiques traditionnelles. Ils choisissent davantage les sujets, les modalités, les moments et les actions de cet engagement. Cela a eu pour conséquence la crise du militantisme : **les partis** ont du mal à recruter de nouveaux adhérents. Ce processus d'individualisation induit aussi un engagement de la part des citoyens plus **volatile**, plus éphémère et il permet une **diversification** des modes d'action du répertoire.

Par exemple, **le boycott** et le boycott, modes d'action politique de plus en plus utilisés, illustre le détachement de l'individu à une logique partisane et souligne le caractère individuel et personnel

de son engagement.

### **C) Les répertoires sont soumis à la conjoncture**

Les différents répertoires d'action politique coexistent aujourd'hui, et les groupes sociaux mobilisés recourent aux différentes composantes de ces répertoires en fonction de leurs ressources (nombres, expertises, recours au scandale...) et **de la conjoncture politique**.

Exercice 7 : Complétez le texte en vous aidant du document 5 et des termes suivants : « ici et maintenant », pragmatique, immédiatement.

L'engagement est devenu **pragmatique** car les représentations de ce dernier ont évolué. Plus précisément ont évolué :

- le rapport à l'action : on recherche davantage l'action concrète, de proximité et efficace. Les objectifs sont plus délimités, précis et atteignables. On exige un résultat concret où l'on puisse reconnaître son apport personnel.

- le rapport au temps : on s'engage **"ici et maintenant"** (remise en cause des "grands récits" propres aux grandes idéologies). Plutôt que les "lendemains qui chantent", on s'implique **immédiatement** et concrètement, à court terme.

L'engagement pragmatique n'est pas pour autant synonyme de dépolitisation. Les implications locales et concrètes sont toujours reliés à des problèmes politiques d'ordre plus général. (exemple du slogan altermondialiste : "Penser global, Agir local").

L'intensité des conflits et du militantisme sont liés aux variations de la conjoncture économique. Les actions syndicales et l'adhésion à un syndicat ont lieu, en général, à la fin d'une période de croissance lorsque les acteurs ont accumulé des ressources pour mener l'action. À son tour l'action va renforcer l'adhésion. C'est au moment des grandes grèves que les syndicats font le plein de militants. À contrario, en période de basse conjoncture et de chômage, les grèves diminuent au profit d'autres types d'actions protestataires (boycott, pétition, manifestation...).